Image not found or type unknown

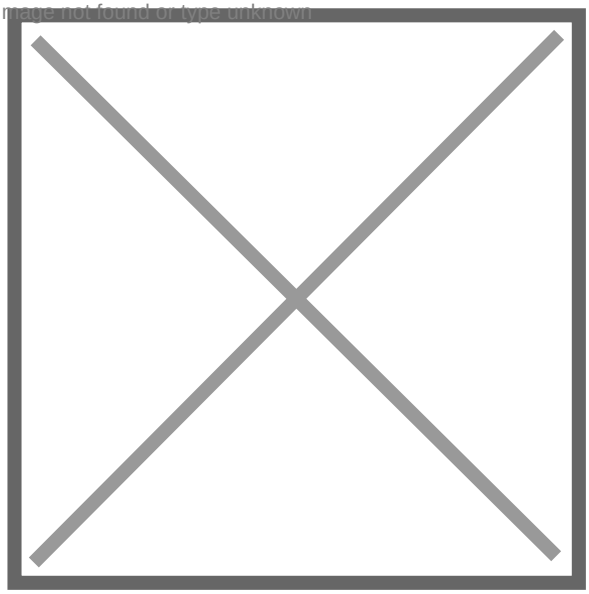

DIAC - retard de paiement

Par **nanette**, le **17/11/2014** à **12:44**

bonjour,
J'ai souscrit un crédit leasing auprès de DIAC (ou NISSAN FINANCE). Malheureusement j'ai deux impayés du au fait que les prélèvements ne sont jamais présenté à la même date et j'ai du mal à anticipé la provision.
J'ai reçu un courrier AR m'indiquant que si sous 8 jours, je ne réglais pas les deux mensualités intégralement + les frais, je devais restituer mon véhicule.

En me connectant sur le site, j'ai la possibilité de saisir un montant inferieur, puis-je le faire ?

Je leur ai également demandé de reporter une échéance au terme du contrat mais il m'a été répondu que la souscription étant inferieure à un an, il ne pouvait pas.

Quel est votre avis ?
Merci à tous.
cordialement

Par **aguesseau**, le **17/11/2014** à **13:19**

bjr,
il vous appartient d'avoir un compte suffisamment créditeur pour faire face à vos prélèvements et autres paiements.
vous devez consulter votre contrat pour savoir si vous pouvez baisser votre mensualité.
s'agissant d'un leasing, vous n'êtes pas propriétaire du véhicule donc son propriétaire peut récupérer son véhicule si vous ne payez les mensualités.

tout ce ci doit figurer dans le contrat de leasing que vous avez signé.
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés